

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
4 JUILLET 2022**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Aucun
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Adoption - 2ième projet de règlement no.515 portant sur la modification du règlement no.452 de façon à retirer certains usages de la zone C-204
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
 - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le Lundi, le 4 juillet 2022 par vidéoconférence tel que prescrit par l'arrêté du ministre de la Santé et des Services sociaux.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Marie Mercier, maire
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1
M. Michel Monette conseiller poste #2
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier

Absence motivée:

M. Martin Van Winden conseiller poste #3

Dépôt – Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal soumis

Rapport verbal de la direction générale indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2022-07-191 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 17h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-07-192 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

2022-07-193 Adoption - 2ième projet de règlement no.515 portant sur la modification du règlement no.452 de façon à retirer certains usages de la zone C-204

01. Considérant le dépôt d'un avis de motion lors de la séance ordinaire de mai 2022;

02. Considérant l'adoption d'un 1er projet de règlement lors de la séance ordinaire de mai 2022;

03. Considérant le 2ième projet de règlement no.515 portant sur la modification du règlement no.452 de façon à retirer certains usages de la zone C-204;

04. Considérant la tenue d'une consultation publique en date du 9 juin 2022;

05. Considérant la rédaction d'un compte-rendu de la séance de consultation publique s'étant tenue le 9 juin 2022;

06. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent

règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement.

Il est proposé par M. Jean-François Boire
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le 2ième projet de règlement no.515 portant sur la modification du règlement no.452 de façon à retirer certains usages de la zone C-204;

De transmettre une copie conforme de cette résolution et du second projet de règlement à la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

2022-07-194 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant,
Appuyé par M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 17h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JEAN-MARIE MERCIER
MAIRE

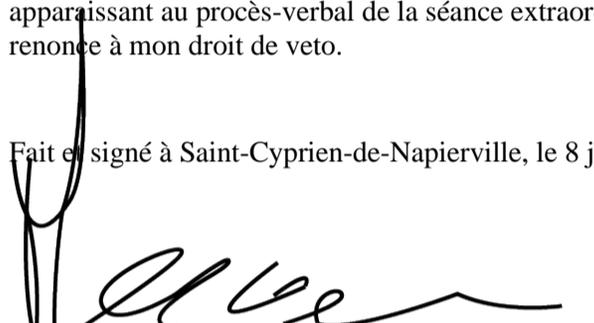
JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
GREFFIER-TRÉSORIER

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE LUNDI, LE 4 JUILLET 2022 (Article 142 du C.M.)**

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du Lundi, le 4 juillet 2022 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 8 juillet 2022



Jean-Marie Mercier,
Maire